

Réf: Dossier N° : 35083

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SIBASSURE S.A »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX SICOGLI, MAG 4, 10  
BP 1796 ABJ 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Nov 2016 reçus par Me Jonas K. TANOAH, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 25 Nov 2016, il a été constitué une SA avec Administrateur General aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SIBASSURE S.A » .

Objet: courtage d'assurance et de réassurance, micro-crédits, transfert d'argent, banque. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX SICOGLI, MAG 4, 10  
BP 1796 ABJ 10

Administrateur Général: Monsieur BAYERE MOUSSA.

Commissaires aux comptes: M. TATY HIPPOLYTE L. (Titulaire) et M. NAGALO LUDOVIC (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-7230 du 27/03/2017 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°6934 du 27/03/2017

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

